

ETE 1997... ENFANTS - ADOLESCENTS, QUELLES ACTIVITÉS ?

Tu as 4 ans, 8 ans, 13 ans ou 17 ans, une gamme d'activités variées te sera proposée cet été à SAINT-PARRES-AUX-TERTES. Parles en à tes parents, et si tel est ton désir, inscris toi !.

● Pour les petits de **3 à 6 ans**, le **centre de loisirs sans hébergement (CLSH) «Petite Enfance»** sera reconduit du 30 juin au 25 juillet 1997 inclus. Comme les années passées, il se déroulera dans les locaux de l'école maternelle. Le tarif sera de **22 F minimum** (selon le nombre des inscriptions)

● De même le **CLSH «P. Brossolette»** sera renouvelé cette année et même élargi puisqu'il accueillera les enfants de **6 à 12 ans** (au lieu de 11 ans les années passées). Il se scindera en deux grands groupes d'âge :

- Le groupe des 6/9 ans
- Le groupe des 10/12 ans.

Cette organisation permettra de proposer des activités adaptées à l'âge des enfants. Ce centre se déroulera dans les locaux de l'école P. Brossolette et fonctionnera du **30 juin au 25 juillet 1997 inclus**. Le tarif sera de **30 F minimum** (selon le nombre d'inscriptions)

Pour les deux centres de loisirs, les inscriptions se feront en mairie du 1^{er} au 30 avril 1997. Elle se feront à la semaine comme l'année passée.

Suite à une demande des parents d'élèves, la commune projette d'organiser une restauration pour le midi. Cependant ce service pourra se mettre en place seulement si un nombre suffisant d'enfants s'engage à le fréquenter. L'inscription à la cantine augmentera le tarif journalier de **20 F**.

● Si tu as entre **13 et 17 ans**, tu pourras participer à des **activités organisées ou proposées par des animateurs**. pour plus de renseignements, n'hésite pas à t'adresser aux services de la mairie, ce projet étant en phase d'élaboration en collaboration avec certains jeunes de Saint-Parres-aux-Tertes.

● Mentionnons enfin que plusieurs associations, locales ou départementales, proposent pour différentes tranches d'âge, allant de 9 à 18 ans selon les activités, des stages de découverte ou de perfectionnement en voile, Kayak, VTT, tir à l'arc... Ces stages sont encadrés par des cadres titulaires de Brevets d'Etat, Brevets Fédéraux, BAFA, et agréés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Des renseignements les concernant pourront également vous être fournis par les services de la Mairie.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 1997

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries aura lieu dans les catégories suivantes :

1^{re} catégorie :

Maisons avec jardin très visible de la rue

2^e catégorie :

Maisons avec décor floral installé sur la voie publique

3^e catégorie :

Maisons avec balcon ou terrasse visible de la rue

4^e catégorie :

Maisons avec fenêtres ou murs fleuris.

Le jury effectuera sa visite annuelle entre le 9 et le 13 juin prochain afin de procéder à la notation des nombreux candidats.

Les personnes désireuses de participer à ce concours sont invitées à se faire inscrire avant le 30 mai 97 en retournant le bulletin réponse si-dessous, à la mairie de St-Parres-aux-Tertes.



... Lors de la réception du 21 décembre dernier.



Les lauréats du concours 1996...

INSCRIPTIONS AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES - 1997

(coupon à retourner en mairie avant le 30/05/97)

Nom.....

Prénom.....

Adresse

.....